



RENSEIGNEMENTS

Syndicat d'initiative
d'Henrichemont

3 place de l'Hôtel-de-Ville
18250 Henrichemont
02 48 26 74 13

À VOIR ALENTOUR

Étangs et ruisseaux.
Village de potiers
à La Borne.

Coordonnées GPS au départ
Latitude 47° 18' 12,92"
Longitude 2° 31' 35,04"

ACCÈS AU DÉPART DE LA BALADE



Code de bonne conduite du randonneur

- Restez sur les sentiers balisés, respectez les propriétés privées, les cultures, le milieu naturel, la flore et la faune
- N'abandonnez pas de débris
- N'allumez pas de feu et ne jetez pas vos cigarettes
- Tenez votre chien en laisse et ne vous approchez pas des animaux en pâture
- Refermez bien les clôtures derrière vous
- Emmenez de l'eau et ne buvez pas celle des ruisseaux ou des fontaines
- Avant de partir, renseignez-vous sur les périodes de chasse et consultez la météo
- Ne surestimez pas vos capacités ni celles de vos enfants : tenez compte de la longueur et de la difficulté des itinéraires
- Par respect pour les autres, soyez discrets et évitez les stationnements gênants



L'étang du Petit Bois,
entre les points 5 et 6.

Prix : 1,00 €

Circuit extrait du
guide départemental
de randonnée Le Cher,
qui présente 46 balades
à pied et 4 à VTT.



ISBN 2-84466-114-9



9 782844 661142



HENRICHEMONT

LA BALADE DE SULLY

*Depuis Henrichemont,
dédiée à Henri IV, et sa vaste place
carrée, on chemine à travers
le bocage et en lisière de l'immense
forêt de La Borne par des sentiers
faciles et agréables.*

DURÉE
4 h 50

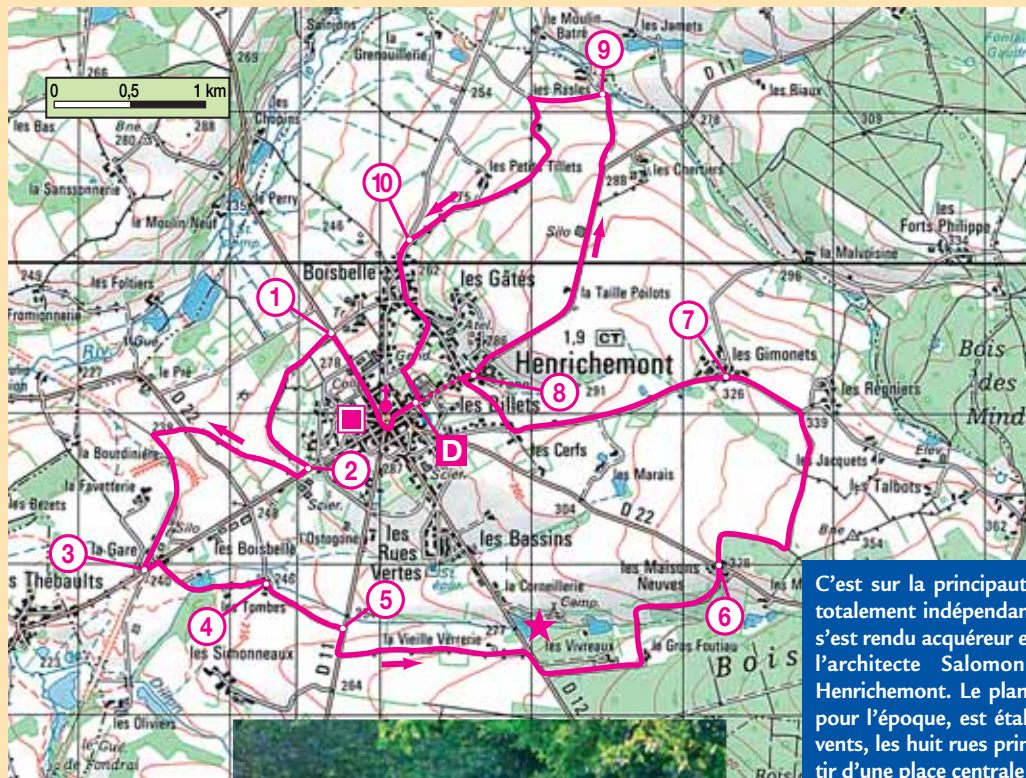
LONGUEUR
17 km

BALISAGE
jalons "Le Cher Pas à Pas"

ALTITUDES
▼ 245 m ▲ 340 m



Le puits de la place Henri-IV à Henrichemont.



CIRCUIT 13 - Carte IGN n° 2323 et 2423
©IGN Paris 2006, autorisation n° 50-1689



Vue du sentier
vers la Vieille Verrerie.

© Henry Lacroix

D De l'église à Henrichemont, prendre la rue de Bourgogne jusqu'à la place Henri-IV. Prendre à droite rue Victor-Hugo (D 12) en direction du centre sportif.

1 250 m après le collège et le transformateur, prendre à gauche une large chemin. Laisser son chemin à gauche, puis obliquer à gauche pour rejoindre la D 20.

2 Emprunter à droite la D 20, puis à 100 m (en face du supermarché), prendre un bon chemin à droite jusqu'à rejoindre la D 22. La traverser, continuer en face sur 200 m. On rejoint une ancienne voie de chemin de fer désaffectée, l'emprunter à gauche.

3 Après l'ancienne gare, arriver sur la D 20. L'emprunter à gauche sur 120 m et prendre à droite un chemin carrossable. Franchir un ru.

4 À la ferme, passer entre les bâtiments et emprunter à droite le chemin (mare) et rejoindre la D 11.

5 La suivre à droite, puis prendre à gauche après 200 m ; arrivé à une nouvelle route, la prendre à droite, puis la deuxième à gauche. Suivre ensuite à gauche, franchir un ruisseau et tourner à droite. À la fourche, prendre à gauche et rejoindre la départementale par le hameau des Maisons-Neuves.

6 La couper et prendre un chemin en face, légèrement sur la gauche. Suivre à droite, puis tourner à gauche ; couper un chemin, poursuivre en face et prendre la petite route à gauche.

7 Laisser le hameau des Gimonetés à droite et poursuivre sur la route jusqu'au hameau suivant. Prendre alors la première route à droite jusqu'à la grande route.

8 La suivre à droite puis prendre à gauche une petite route vers Les Rasles.

9 Juste avant le hameau, bifurquer sur un petit chemin à gauche, puis encore à gauche sur une petite route. Délaisser tous les chemins collatéraux et poursuivre jusqu'à une autre route.

10 La suivre à gauche ; prendre à gauche aux deux carrefours suivants. Emprunter la première rue à droite, puis à gauche. Longer le cimetière et arriver à droite vers le point de départ.

C'est sur la principauté de Boisbelle, domaine totalement indépendant de la couronne dont il s'est rendu acquéreur en 1605, que Sully charge l'architecte Salomon de Brosse d'édifier Henrichemont. Le plan de celle-ci, très original pour l'époque, est établi en forme de rose des vents, les huit rues principales rayonnant à partir d'une place centrale carrée. Les travaux commencent en 1609 mais, à la suite de la disgrâce de Sully et de la mort du roi, ils sont définitivement abandonnés en 1612. Laisseée inachevée, la cité ne s'en développe pas moins, et devient, au XIX^e siècle, un centre de l'industrie du textile et du cuir très dynamique. Le siècle suivant voit s'amorcer le déclin d'Henrichemont qui garde cependant, inscrit dans son patrimoine, les preuves de sa prospérité enfaui.

RACCOURCI EN 8 : prendre la route à gauche pour rejoindre le départ.